

## Pourquoi la Science ouverte ?

Quand on parle de science ouverte, certaines interrogations ou craintes peuvent se manifester. Mais alors, que représente vraiment la mise en œuvre de la science ouverte ?

Chaque chercheur peut avoir le sentiment de pratiquer déjà la science ouverte mais aussi craindre par ailleurs d'ouvrir ses résultats trop largement, pensant courir le risque de s'en voir dépossédé. Certaines interrogations ou craintes reviennent de manière récurrente. Nous essayons de démêler le vrai du faux.

### De la science ouverte, j'en fais déjà : alors quoi de neuf ?

La science ouverte est une prise en compte globale de l'ouverture dans l'ensemble du processus de recherche, depuis la collecte ou la création de données jusqu'aux modalités d'évaluation. La science ouverte va plus loin que la vulgarisation scientifique : elle représente l'ensemble des méthodes et outils qui permettront un accès libre et pérenne aux résultats de la recherche.

### Je risque de me faire plagier

Au contraire, plus un document est accessible, visible et valorisé, plus la fraude sera flagrante et plus il est possible de prouver facilement sa paternité. En fait, l'accès ouvert renforce surtout les chances de se faire citer ! D'autre part, les logiciels anti-plagiat détectent plus facilement le plagiat lorsque celui-ci concerne des publications en accès-libre.

### Je n'ai pas le temps

Déposer ses publications dans Hal est rapide, et peut être fait dès la réception de la version auteur, même si un embargo est nécessaire. Cela apporte un gain important en matière de visibilité. Pour les données, s'il est vrai que bien les gérer demande de la rigueur, c'est aussi une garantie pour le projet : sécurisation, facilité de réutilisation ultérieure, y compris pour le chercheur. Adopter de bonnes pratiques dès l'origine, demande peu de temps supplémentaire, et fait gagner du temps lorsque les données sont partagées. Vous pouvez être accompagné dans vos démarches par l'équipe SOcle.

### Mon travail peut être mal interprété s'il est partagé avec tous

Les publications sont déjà accessibles pour tous en bibliothèque. Pour les données, documenter le contexte et labelliser clairement ses données réduisent les risques de mauvaise interprétation. L'auteur est cité dans tous les cas, et conserve un droit moral sur son œuvre.

### La science ouverte va tuer les revues

Le développement de la science ouverte incite de nombreuses revues payantes de grands éditeurs à modifier leur modèle économique. Pour les revues françaises SHS particulièrement, la baisse des abonnements conduit de toute façon à envisager un modèle en ligne et en open access (soutenu par le CNRS). Les financements institutionnels (par le biais de pépinières comme PERGOLA, ou d'initiatives nationales comme OpenEdition, offrent des modalités de publication alternatives, soutenues financièrement aussi par les bibliothèques.

### Je ne serai pas reconnu : les revues ouvertes ne sont pas aussi prestigieuses

Certaines revues en ligne ont acquis une notoriété importante, et sont indexées par les bases disciplinaires de référence. D'autres revues prestigieuses sont passées sur un modèle en Open Access. Les critères de la CNU évoluent aussi sur ce point.

### Je ne peux pas : je n'ai pas le droit

Pour les articles, la Loi pour une république numérique permet à tout auteur de déposer la version auteur de son article en open access au bout d'un an dans le domaine des SHS. Pour les ouvrages et contributions à des actes de colloques, un dialogue est possible avec l'éditeur. Dans le cadre du plan S, les auteurs financés par l'ANR et l'UE seront obligés de publier/diffuser immédiatement en open access (éventuellement en acquittant des frais de publication (Article Paying Charges), éligibles à financement dans les appels à projet. Pour les données, cette même loi considère qu'il s'agit de données publiques qui sont la propriété, dans la plupart des cas, des établissements et non des chercheurs, et qui sont donc à ouvrir par défaut.

Pour résumer, voici ce que la science ouverte et ses méthodes permettent vraiment de gagner :

- la valorisation de ses travaux auprès de la communauté scientifique et du grand public
- une preuve d'antériorité de ses travaux
- une recherche plus collaborative, facilitée par la création de réseaux de scientifiques
- un usage efficace de l'argent public
- la reproductibilité de la recherche
- la fiabilité de la recherche
- une science transparente
- une science plus ouverte et plus accessible à la société
- un accès plus rapide aux résultats scientifiques



@Magalie Le Gall

Contact  
Fiona Edmond

Chargée des données de recherche, SCD

fiona.edmond@univ-rennes2.fr  
Johanna Sauvage

Responsable du service publications scientifiques ouvertes, SCD

johanna.sauvage@univ-rennes2.fr  
Cécile Sebban

Responsable du département Recherche et Science ouverte, SCD

cecile.sebban@univ-rennes2.fr  
Aller plus loin

- [Guides des mauvaises excuses](#)
- [Pourquoi ouvrir ses données ?](#)